

LE TUMULUS DU « PAREILLOU »

A FAY-EN-MONTAGNE

NOUVELLE ANALYSE

Sylvie LOURDAUX-JURIETTI, Jean VUILLEMEY

Le tumulus du « Pareillou » à Fay-en-Montagne a été découvert dans une pâture communale, en bordure du Bois de Pareillou et a été partiellement fouillé en 1965 par Jean Vuillemey.

LA STRUCTURE DU TUMULUS

Le tertre a été érigé sur une légère éminence du sol naturel. D'un diamètre conservé d'une vingtaine de mètres, il présentait encore au moment de la fouille une hauteur d'environ un mètre. Seul un quart a été fouillé, avec un élargissement dans la zone centrale, afin de circonscrire les vestiges humains mis au jour.

Le sommet du tumulus apparaissait légèrement aplati. La fouille a révélé à cet endroit la présence d'une couronne de gros blocs, présentant une inclinaison à 45° vers le centre. L'aire ainsi délimitée mesurait 10 x 4 mètres.

LES VESTIGES HUMAINS

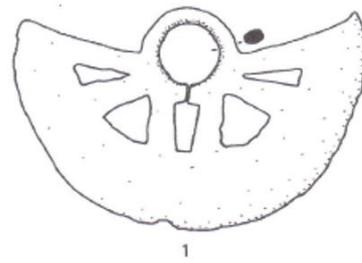
C'est à l'intérieur de cette aire centrale qu'ont été découverts les vestiges humains et les objets.

Le premier individu n'était représenté que par quelques éléments de crâne. Le second était beaucoup mieux conservé : il s'agit d'un individu couché sur le dos, la tête au nord-est, les pieds au sud-ouest. Il faut noter la présence de cinq dents humaines isolées, à un mètre des éléments de crâne du premier défunt et qui pourraient soit lui appartenir, soit correspondre à un troisième individu. Manifestement, une ou deux sépultures anciennes ont été perturbées par l'installation de la sépulture 2, la mieux conservée. Aucune étude anthropologique n'ayant encore été réalisée sur ces ossements, il n'est pas possible de déterminer le sexe et l'âge des défunts. Il nous faut donc nous contenter des informations issues de l'étude du mobilier.

LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE (Fig.7)

Le rasoir (fig.7 N°1)

Le rasoir a été découvert au niveau du genou droit du squelette n° 2. En bronze, il



possède une lame à un seul tranchant, ajourée et munie d'un anneau de suspension. Il correspond au

type Magny-Lambert d'A. Jockenhôvel. Des exemplaires similaires ont été trouvés dans la région, par exemple à Dompierre-les-Tilleuls (Doubs). Ce type est connu dans une zone qui s'étend de la Bourgogne au Plateau suisse. Il est daté du Hallstatt C, dans sa phase la plus récente ou du début du Hallstatt D (vers 650 av. J.-C.). Il s'agit d'un accessoire exclusivement masculin.

Le bracelet (fig.1 n°2)

Le bracelet se trouvait au niveau du pubis du squelette n° 2. C'est un bracelet ouvert, à jonc massif de section ovale. Les extrémités sont constituées par des tampons

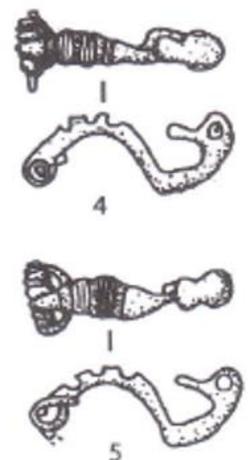
sphériques. Le jonc est décoré d'incisions formant un motif géométrique en partie effacé. Les comparaisons doivent être



cherchées en Lorraine et en Allemagne du Sud ou dans le Massif central. La datation actuellement donnée correspond au Hallstatt D1 (fin du VII av. J.-C.). Ce type d'objet est également typiquement masculin.

Les fibules à tête de canard (fig. 7 n° 4 et 5)

Il s'agit de deux fibules en bronze et corail, mises au jour au niveau de l'abdomen du squelette n° 2. L'arc massif est creusé de larges rainures destinées à recevoir des barrettes de corail. Le pied est façonné en forme de tête de canard dont les yeux sont incrustés de corail. Ce type de fibule est bien connu (Vogelkopffibeln de la typologie de G. Mansfeld). Il

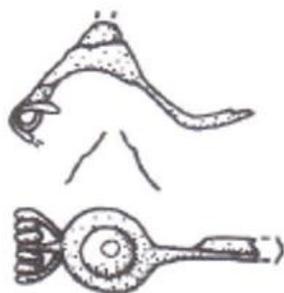


est réparti de part et d'autre des Alpes, avec deux variantes distinctes. Le type nord-alpin, auquel correspond notre exemplaire, ne présente pas d'incrustation de corail dans le bec, alors que c'est le cas pour la variante que l'on retrouve en Italie du Nord. **Il témoigne de relations avec le monde méditerranéen**, ne serait-ce que pour l'accès au corail. On en connaît plusieurs exemplaires au Camp du Château à Salins et par exemple, dans la tombe à char De Morgan de la forêt des Moidons.

Ces objets datent de la transition Hallstatt D2/3 (extrême fin du VI av. J.-C.).

La fibule à timbale conique (fig. 7 n° 14)

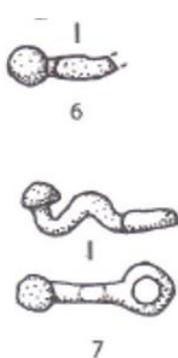
Cette fibule a été trouvée en surface du tumulus, hors contexte. Il s'agit d'une fibule en bronze dont l'arc est martelé pour former une timbale conique. Le sommet est perforé pour être incrusté de corail. Cet ornement a aujourd'hui disparu. Malheureusement,



le pied est cassé, si bien que son attribution typologique donne lieu à des avis différents. G. Mansfeld l'attribue à son type dP1 tandis que dans la publication de 1992, M.-J. Lambert et Jean Vuillemeij l'identifient comme relevant du type p2Z de cette même typologie. Faute de pouvoir définitivement trancher, il faut noter que les comparaisons les plus flagrantes correspondent au type dP1, par exemple les exemplaires du tumulus du Grand-Communal à la Rivière-Drugeon (Doubs)⁸ (fig. 10). Ces fibules datent du Hallstatt D2 (fin du VI av. J.-C.).

Les attaches de chaussures (fig. 7 n° 6 et 7)

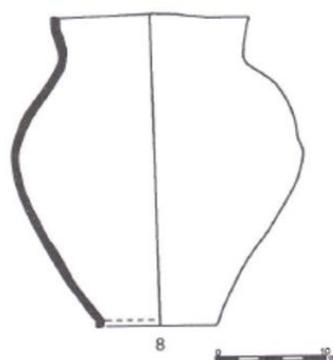
Découvertes dans la zone des pieds du squelette n° 2, il s'agit de deux petites tiges en bronze, coudées, munies à une extrémité d'un œillet et à l'autre d'une tête hémisphérique. Le sommet du coude est décoré d'incisions sur l'un des exemplaires. Bien que relativement rares, des objets similaires sont connus par ailleurs et permettent de les interpréter comme des



éléments servant à fermer des chaussures. Les attaches de chaussures de ce type apparaissent au Hallstatt D2, connaissent leur apogée au Hallstatt D3 mais perdurent parfois à La Tène Ancienne. Il s'agit d'un attribut généralement réservé aux hommes.

La céramique (fig. 7 n° 8)

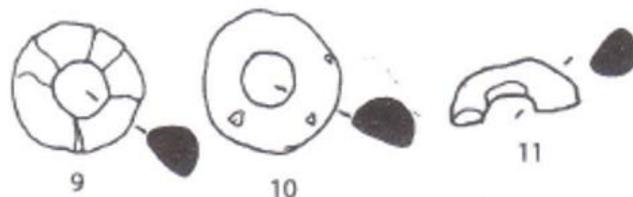
Les fragments du vase ont été mis au jour derrière la tête de l'individu n° 2. Très fragmenté, il a néanmoins fait l'objet d'une récente restauration : le profil presque complet a pu être relevé : seul manque le fond. Le col droit surmonte une panse légèrement bombée dans sa partie supérieure. Cette forme n'est pas courante, mais un parallèle peut être trouvé à



Bragny-sur-Saône, avec un vase peint daté de la fin du Hallstatt D2. Les céramiques sont surtout très rares en contexte funéraire dans la région.

Les perles d'ambre

Trois perles d'ambre ont été découvertes au niveau du thorax de l'individu n° 2 (fig. 7 n° 9, 10 et 11).



Il s'agit d'anneaux simples, à section en D, de tailles homogènes (environ 2,5 cm de diamètre). Une quatrième perle a été découverte vers les dents humaines isolées. Beaucoup plus petite (environ 1 cm de diamètre), elle présente une section triangulaire (fig. 7 n° 3).

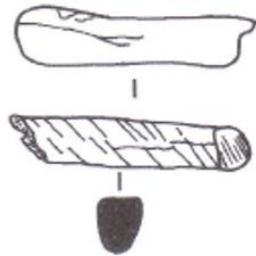
L'ambre était importé de la Mer Baltique.

Ces perles indiquent donc que les personnages qui portaient ces parures avaient accès à un commerce à longue distance.



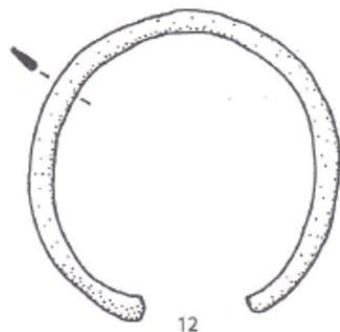
Le fragment de bracelet en lignite (fig. 7 n° 13)

Découvert au niveau des sépultures, il ne peut néanmoins être rattaché à aucune d'entre elles. Le jonc est fin, à section en D. Les traces de façonnages sont nettement visibles sur la face interne alors que la face externe est polie. La typologie permet de dater ce fragment plutôt du Hallstatt D3 (extrême fin du VI début V av. J.-C.).



L'anneau en bronze (fig.7 n° 12)

Les fragments de cet anneau ont été découverts dans la zone du fémur droit du squelette n° 2. De section triangulaire très plane, sa morphologie n'est pas caractéristique et ne permet pas d'en donner une datation.



INTERPRÉTATION

L'étude typologique du mobilier permet donc de dissocier deux groupes d'objets chronologiquement distincts.

La première panoplie, datée du début du Hallstatt D (vers 650-600 av. J.-C.) comprend le rasoir et le bracelet bouleté. La petite perle d'ambre pourrait être associée à cette sépulture. Ces objets correspondent sans aucun doute à la sépulture 1. Il s'agit d'un riche équipement masculin comme l'atteste la présence du rasoir.

La seconde panoplie comprend les objets datés du Hallstatt D213 (520-500 av. J.-C.) : fibules à tête de canard, attaches de chaussures, céramique et le groupe de 3 perles d'ambre. Ces objets correspondent très clairement à l'individu n° 2 : ils ont d'ailleurs été découverts dans leur position initiale (position fonctionnelle pour les attaches de chaussure et les fibules). Il s'agit là encore d'une sépulture masculine (présence des attaches de chaussures). Le statut du personnage est élevé, comme le montre la présence des attaches de chaussures et des matériaux

importés : **corail de Méditerranée et ambre de la Baltique**. Le dépôt du vase est exceptionnel dans les sépultures de la fin du Premier Âge du Fer de la région : Il peut peut-être également refléter le statut privilégié du défunt.

Le bracelet de lignite, l'anneau de bronze et la fibule à timbale conique ne peuvent être attribués à une sépulture. En particulier la fibule, découverte en surface du tumulus, correspond sans doute à une sépulture installée dans les niveaux supérieurs du tertre et déjà détruite au moment de la fouille.

Le tumulus de Fay-en-Montagne est donc un tumulus collectif qui a livré au moins 2 sépultures masculines successives dans sa zone centrale, la première du début du Premier Âge du Fer, la seconde de la fin de cette période.

Il n'est pas original que les tumulus Hallstattiens soient utilisés de cette manière. C'est en effet l'usage d'enterrer autour du membre fondateur du tertre les personnages d'une même communauté au fur et à mesure des décès. Le cas échéant, les tumuli sont même rechargés de manière à pouvoir accueillir de nouvelles sépultures dans les niveaux supérieurs. De tels cas sont fréquents dans les Moidons, comme le montre l'étude de la structure des tertres. Le tumulus 19 du Bois de Parancot par exemple, présente une succession d'aménagements concentriques en pierre sèche, qui correspondent à différentes phases d'utilisation du monument 10.

Aussi peut-on se demander, pour le cas de Fay-en-Montagne, si la couronne de blocs correspond à une chambre funéraire, comme cela avait été interprété dans la publication de 1992 ou s'il ne s'agirait pas d'une couronne délimitant la masse d'un tertre initial, érigé pour la sépulture n° 1. La forme ovale nettement marquée (4 m de large pour 10 m de long) ne correspond pas forcément aux habituelles structures circulaires, mais **ces dimensions sont également énormes** par rapport aux exemples connus de chambres funéraires.

Quoi qu'il en soit, les dimensions du tumulus nous obligent à le comparer aux plus gros tertres de la forêt des Moidons par exemple. Il est probable que d'autres sépultures aient été installées dans ce tertre. Rappelons que la fouille de 1965 n'a porté que sur une partie du monument et il n'est donc pas impossible que sa

fouille complète permette de mettre au jour d'autres sépultures.

INTÉRÊT DU TUMULUS DE FAY-EN-MONTAGNE

Le tumulus de Fay-en-Montagne se caractérise donc dans son étude actuelle par deux sépultures masculines riches successives.

À Chavéria, dans la région d'orgelet, les sépultures masculines privilégiées du Hallstatt C sont très représentées. Néanmoins, la panoplie n'est pas la même qu'à Fay-en-Montagne puisque les défunts de Chavéria possèdent tous la grande épée caractéristique de cette période.

En outre, chaque tumulus correspond à une seule sépulture.

Quant aux nécropoles de la forêt des Moidons, les sépultures masculines y sont sous représentées et elles y sont rarement les tombes fondatrices des monuments.

À Chavéria comme dans les Moidons, les tertres forment en général de petits groupes quand le tumulus de Fay-en-Montagne semble isolé. Cela demanderait néanmoins vérification car le

paysage est ponctué de petits monticules qui peuvent être de simples tas d'épierrement des champs, le résultat de l'érosion du substrat calcaire ou de petits tertres : seuls des sondages permettraient de les identifier de manière fiable. Le tumulus de Fay-en-Montagne est donc original par rapport aux nécropoles contemporaines les plus proches.

La fouille exhaustive de ce monument pourrait mettre en évidence la totalité de sa structure et sans doute de mettre au jour d'autres sépultures. Ceci permettrait de comprendre les phases successives de son utilisation. Malheureusement, depuis la fouille de 1965, le tertre a connu une nouvelle utilisation. Il a été encore une fois « rechargé » lors d'épierrements de champs lors du remembrement. Voilà qui ne facilitera pas la compréhension de la structure du tumulus !

Date av. J.-C.

- | | | |
|------|--------------------|----------------------------|
| Ha A | 1200-1000 av J.-C. | Bronze final |
| Ha B | 1000-800 av J.-C. | |
| Ha C | 800-650 av J.-C. | 1 ^{er} Age de fer |

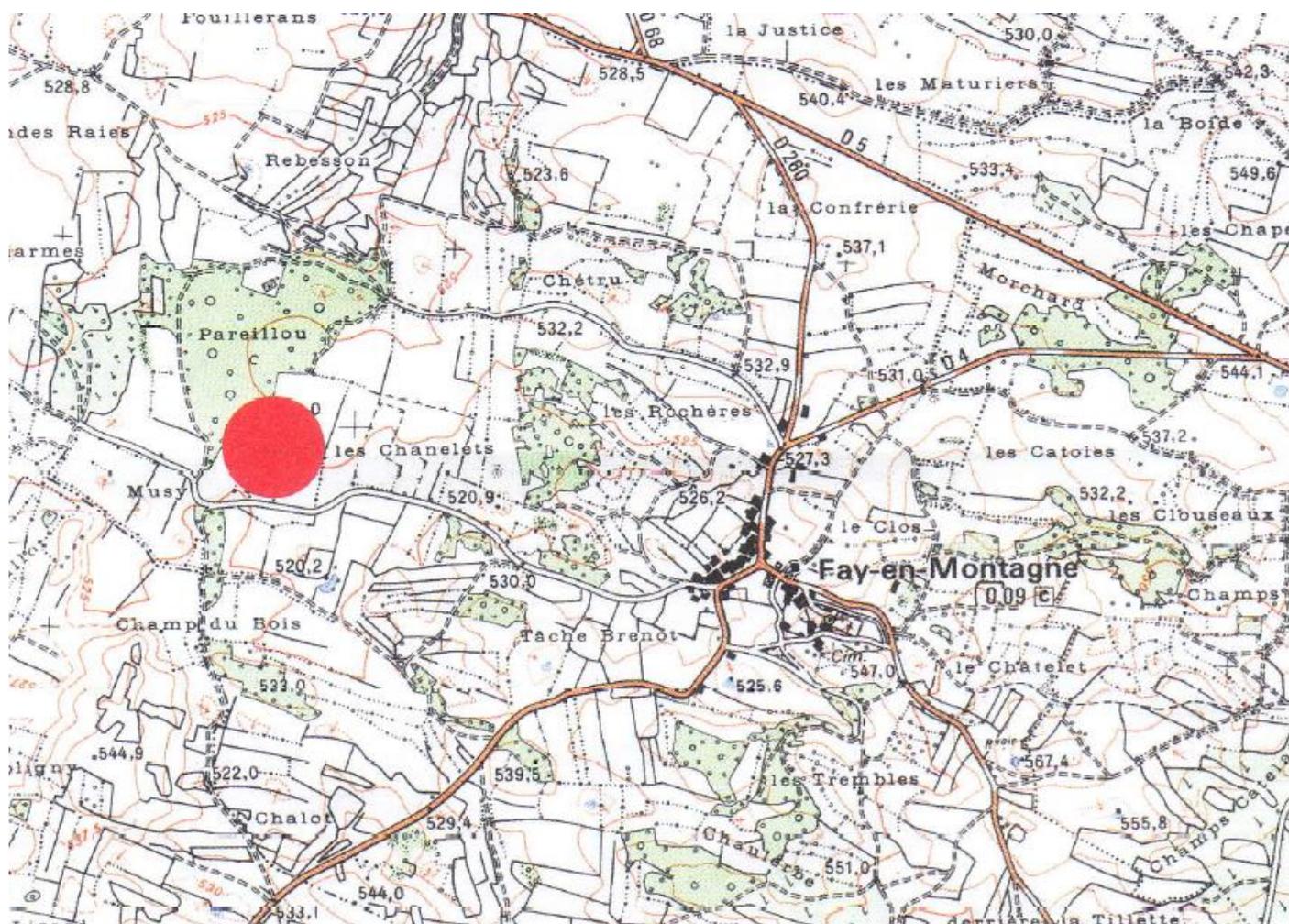


Figure 1 : Localisation du site

Carte topographique 1/25 000^e IGN Lons-le-Saunier 3-4, 1977



Figure 2 : Photographie du tumulus
Cliché Jean Vuilleme

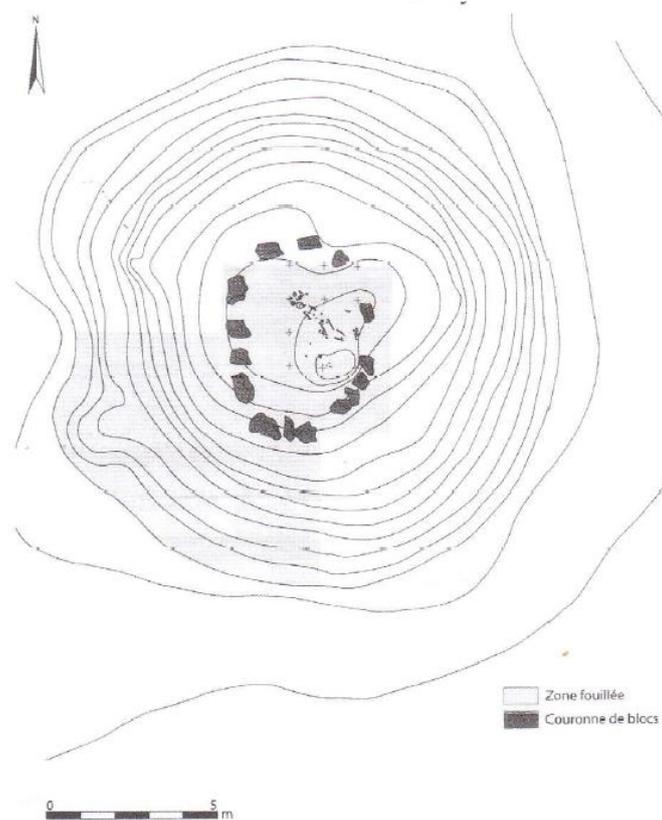


Figure 3 : Plan du tumulus
(mise au net Sylvie Lourdaux-Jurietti d'après relevés de fouille Jean Vuilleme)



Figure 4 : Photographie de la coupe
Cliché Jean Vuilleme



Figure 5 : Photographie de la couronne de blocs
Cliché Jean Vuilleme

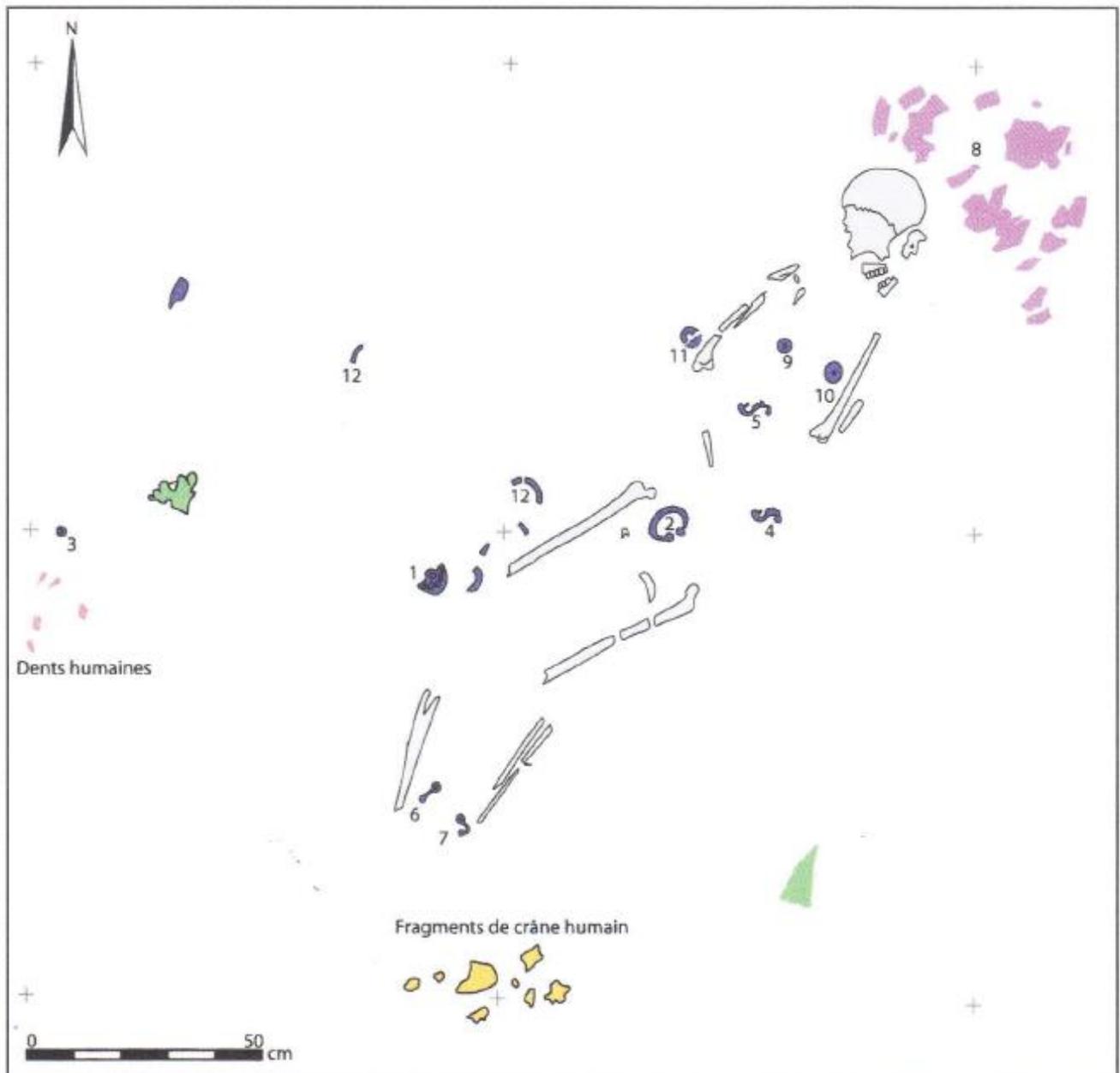
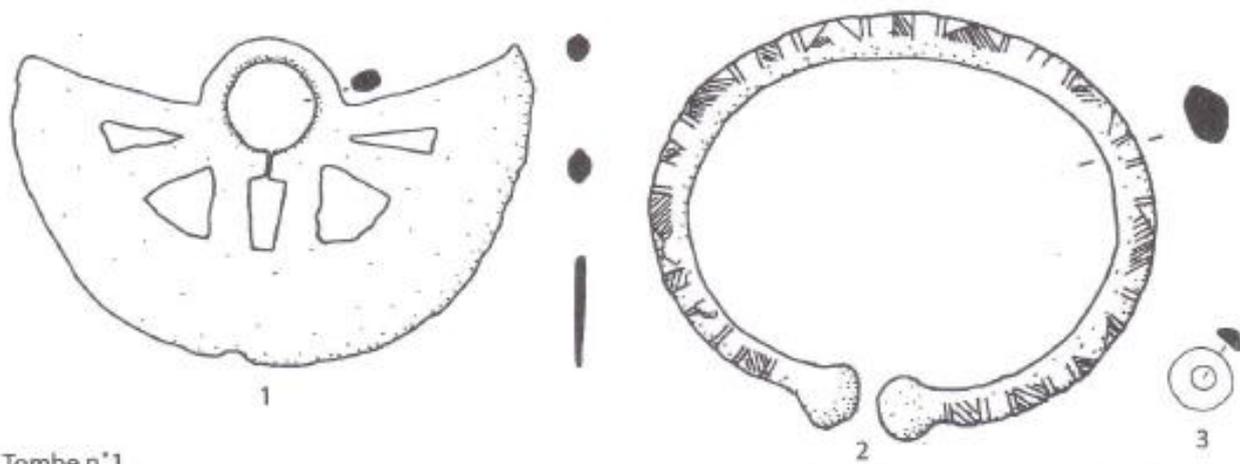
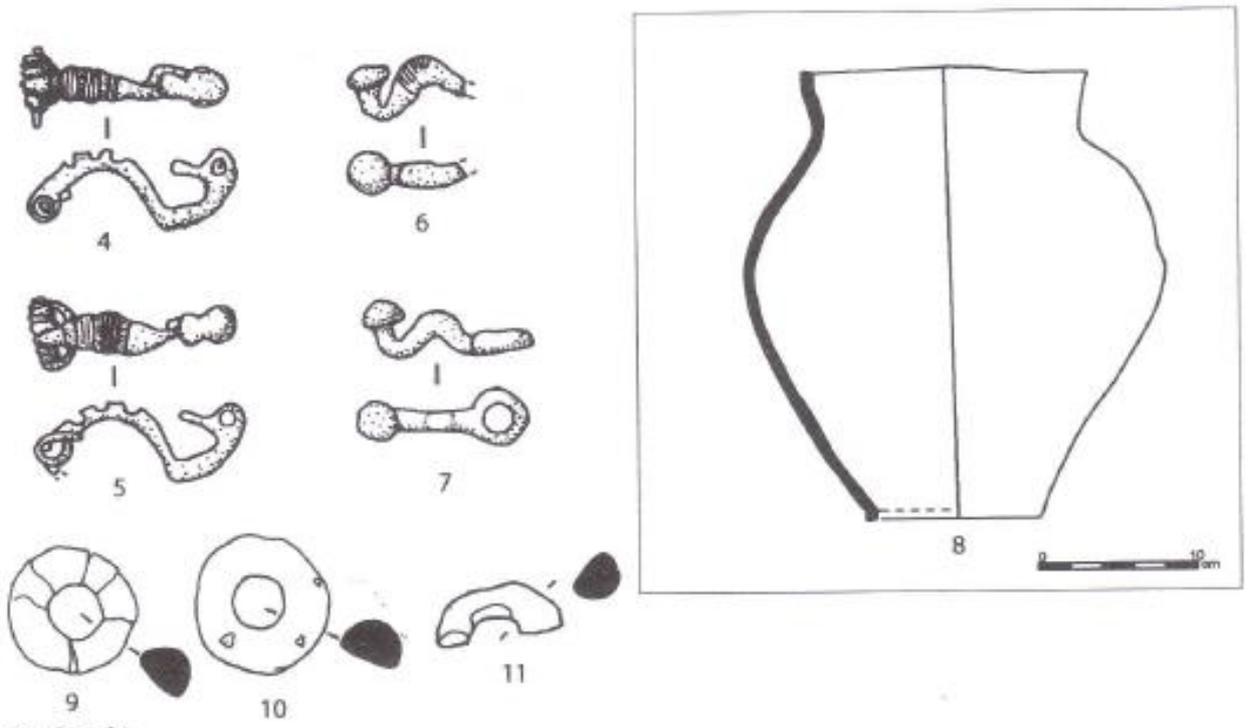


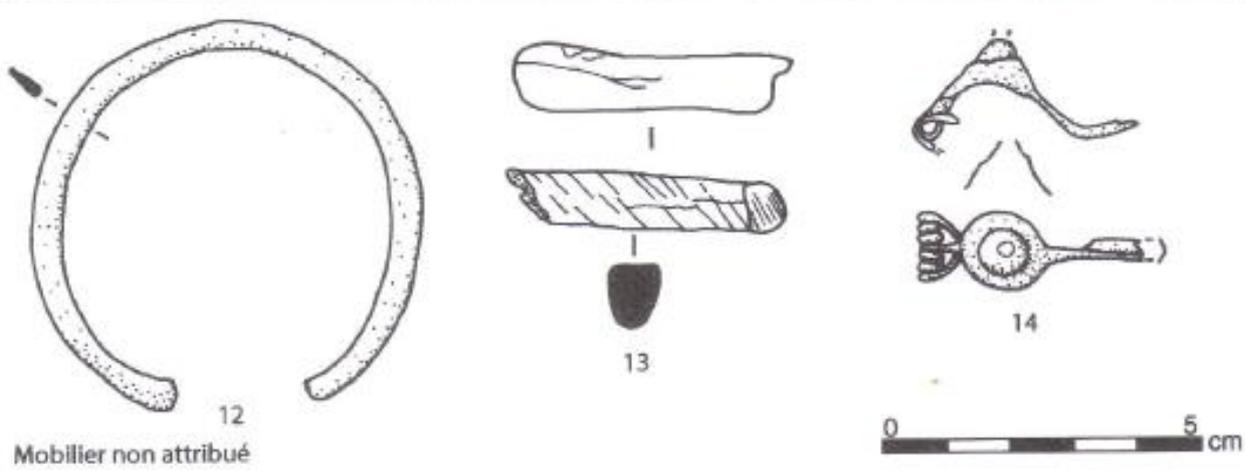
Figure 6 : Plan des tombes
 (mise au net Sylvie Lourdaux-Jurietti d'après relevés de fouille Jean Vuillemey)



Tombe n°1



Tombe n°2



Mobilier non attribué

Figure 7 : Le mobilier archéologique
(Dessins : Sylvie Lourdaux-Jurietti)